

# ARDENNE rives de mag'

L'information de la Communauté de Communes au fil de la meuse

AVRIL 2016 - N°62



## GIVET 1816

### Une journée à l'heure Napoléonienne



Mesdames, Messieurs,

Le Printemps est enfin arrivé ! Et avec lui son lot de manifestations diverses et de projets pour notre Communauté.

Nous revenons, dans ces quelques pages, sur l'évènement transfrontalier « GIVET 1816 » organisé le 19 mars dernier à Givet.

Réunissant de nombreuses associations spécialisées dans les reconstitutions napoléoniennes, et avec un magnifique spectacle son et lumière en point d'orgue le soir, cette manifestation était une grande nouveauté organisée en partenariat avec la Ville de Givet et l'association des Sentinelles de Charlemont. Je tenais, ici, à les remercier toutes et tous.

Dans le cadre de notre politique Enfance Jeunesse, nous avons eu le privilège de signer un Contrat Enfance Jeunesse, le 18 décembre 2015, avec un grand nombre de partenaires. Ce dernier « sanctuarise » notre volonté politique dans ce domaine crucial pour le développement de notre territoire. Des financements conséquents à la clé, émanant de la CAF, sur une durée de 4 ans, ont été obtenus.

Début Avril, mais vous avez sans aucun doute, toutes et tous, entendu les différentes communications sur le sujet, la TNT passera en Haute Définition. Nous vous donnons tous les renseignements utiles afin que ce passage se fasse dans les meilleures conditions.

Enfin, nous avons eu le plaisir, cette année encore d'accueillir la deuxième étape du Circuit des Ardennes, course cycliste internationale, dont le départ a eu lieu à FUMAY et l'arrivée à REVIN, le samedi 9 avril 2016. Cette belle manifestation sportive est soutenue par notre Communauté une année sur deux, et son rayonnement offre une couverture médiatique à ce territoire que nous aimons tant grâce au travail de notre ami André JACQUEMART, de la Communauté et de l'ensemble des communes.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Bernard DEKENS

# mag

AVRIL 2016



# 15



## LE TRIMESTRE

- p. 4* La signature du Contrat Enfance Jeunesse
- p. 6* Le passage de la TNT en HD
- p. 8* Givet 1816
- p. 11* En direct de Vireux-Wallerand
- p. 14* Page Santé
- p. 15* Les sentiers de randonnée du territoire

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
Bernard DEKENS

**RÉDACTEUR EN CHEF**  
Richard SZWAJECER

**RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT**  
Stéphanie YOL

**MAQUETTISME - CRÉATION**  
Caroline PETIT

**IMPRIMEUR**  
Sopaic Imprimerie

**CRÉDIT PHOTO**  
Ardenne Rives de Meuse  
Les Sentinelles de Charlemont  
Adam ROBIN  
Milie Photo  
Bruno Gouhoury

**COMITÉ DE LECTURE**  
Claude WALLENDORFF  
Didier BERTOLUTTI  
Jean-Bernard ROSE  
Ginette DEFAUT  
Richard SZWAJECER  
Stéphanie YOL

**DÉPÔT LÉGAL**  
n°62 135/92



Retrouvez désormais le bulletin en version audio.  
Si vous-même ou une personne de votre entourage êtes non-voyant, mal-voyant ou si vous avez des difficultés pour lire, contactez le 03. 24. 41. 35. 03.



**ARDENNE** rives de mag  
se décline également sur Internet :  
[www.ardennerivesdemeuse.com](http://www.ardennerivesdemeuse.com)

# La signature du **CONTRAT ENFANCE JEUNESSE**



## QU'EST-CE QUE LE CONTRAT ENFANCE JEUNESSE (CEJ) ?

Le Contrat Enfance Jeunesse est un contrat d'objectifs et de co-financement passé entre une Caisse d'Allocations Familiales et un partenaire, qu'il s'agisse d'une collectivité territoriale, d'un regroupement de communes, d'une entreprise non éligible au crédit d'impôt famille ou d'une administration de l'État.

Sa finalité est de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 17 ans révolus.

Le contrat est signé pour une durée de 4 ans, renouvelable par reconduction expresse. Celui de notre territoire Communautaire, a été signé le 18 décembre dernier.

## POURQUOI UN CONTRAT «ENFANCE ET JEUNESSE» ?

Alors que 80 % des femmes en âge de travailler exercent une activité professionnelle et doivent concilier vie familiale et vie professionnelle, les familles ont des besoins croissants en matière d'accueil pour la petite enfance et les jeunes.

Le CEJ a deux objectifs principaux :

- **Favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil par :**

1. Un soutien ciblé sur les territoires les moins bien servis,
2. Une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants,

## LA CAF, UN PARTENAIRE INCONTOURNABLE



Dans le cadre de leur action sociale, les Caisses d'Allocations Familiales financent des équipements et services pour faciliter la vie quotidienne des familles.

La réalisation des équipements et des services de la Communauté de Communes a été possible grâce au concours de la CAF des Ardennes. Elle finance, ainsi, les opérations par une aide en investissement et une aide en fonctionnement.

Ce soutien ne se limite pas uniquement sur la partie financière. C'est, également, un partenaire essentiel dans la réflexion et le suivi de l'élaboration des projets.

**3.** Un encadrement de qualité par des adultes professionnels ou bénévoles qui accompagnent l'enfant et le jeune dans ses projets,

**4.** Une implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins,

**5.** Une politique tarifaire accessible aux enfants des familles les plus modestes,

**6.** Une contribution à l'épanouissement des enfants et des jeunes et à leur intégration dans la société par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et de la responsabilisation pour les plus grands.

**- Accompagner les collectivités territoriales dans la définition de leur politique éducative.**

### COMMENT EST-IL FINANÇÉ ?

La Caf verse une Prestation de Service Enfance Jeunesse (PSEJ) qui finance essentiellement le développement quantifiable à partir d'unités de mesure retenues pour chaque action : création de places, heures - journées/enfants, poste équivalent temps plein, etc...

### LA MISE EN OEUVRE DU C.E.J

Il ne peut exister qu'un seul CEJ sur un territoire. Celui-ci peut être signé par une ou plusieurs communes, ou/et par une ou plusieurs entités intercommunales spécifiques (EPCI, SIVU, SIVOM, ...)

Pour notre territoire, le CEJ comprend 6 signataires qui restent indépendants concernant le montage des dossiers et la partie financement, avec l'élaboration d'une convention unique pour toutes les parties, complétée des annexes propres à chacun des signataires :

- **La Caisse d'Allocations Familiales**
- **La Communauté de Communes Ardenne rives de Meuse**
- **La commune de FUMAY**
- **La commune de GIVET**
- **La commune de REVIN**
- **Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire « Terre Querelle »**

Selon l'intérêt communautaire défini par la compétence de l'Accueil de la Petite Enfance de notre Communauté de Communes, les actions éligibles au CEJ portent sur la fonction accueil du « Volet Enfance » concernant l'accueil collectif 0-4 ans et le RAM (Relais d'Assistant(es) Maternel(les)).

Rappelons que notre territoire dispose d'une Halte-Garderie située à Givet et de 3 Sites Multi Accueil situés à Vireux-Wallerand, Fumay et Revin (un projet de construction d'un 4<sup>ème</sup> SMA est actuellement en cours pour remplacer la Halte-Garderie existante), et d'un Relais d'Assistant(es) Maternel(les) du Territoire Ardenne rives de Meuse, constitué de 2 antennes, situées à Vireux-Wallerand et à Revin.

# Le passage des chaînes TNT EN HAUTE DÉFINITION

Dans la nuit de 04 au 05 avril 2016, la France entière passera à la TNT Haute Définition. On vous explique tout.

## LE PASSAGE EN HAUTE DÉFINITION

Les normes de diffusion de la TNT vont changer. Sur le territoire français, deux normes sont actuellement diffusées afin de permettre la réception des chaînes de la TNT sur nos écrans. Il s'agit des MPEG-2 et MPEG-4.

La norme MPEG-2 va être supprimée, pour laisser entièrement place à la norme MPEG-4 qui va alors nous permettre de recevoir la TNT Haute Définition.

À compter du 05 avril 2016, les foyers qui n'auront pas équipé leurs téléviseurs ou leurs adaptateurs de manière adéquate, ne pourront donc plus recevoir la TNT.



## LA PROCÉDURE À SUIVRE POUR RECEVOIR LA TNT EN HD

**1 VÉRIFIER LA COMPATIBILITÉ**  
du téléviseur ou du boîtier au passage à la TNT HD :

» Réaliser un test sur le site internet suivant : <http://diagnostic.recevoirlatnt.fr>

» **Se rendre à l'aide de la télécommande, sur le canal 7 et le canal 57** : si le logo HD apparaît, alors aucune procédure supplémentaire n'est nécessaire, et aucun matériel n'est à acheter.

**2 SI VOTRE TÉLÉVISEUR N'EST PAS COMPATIBLE**  
nul besoin de le changer !

» Acheter un adaptateur TNT HD **compatible avec la norme MPEG-4**, disponible dans tous les magasins, au rayon électronique ou dans une boutique en ligne sur internet, **à partir de 25 euros.**

Sans équipement adéquat, **la réception de la télévision sera interrompue.**

## LES AVANTAGES DE LA HD

Cette évolution présente plusieurs avantages :

### - Une qualité d'image et de son de meilleure qualité :

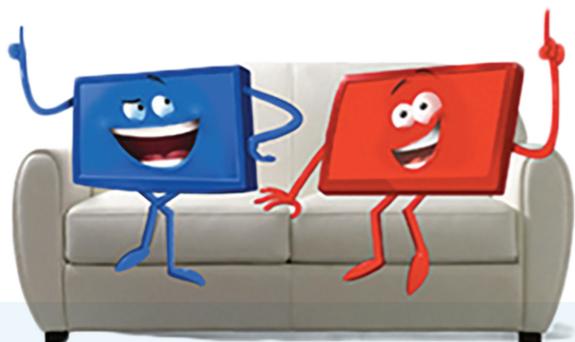
L'offre télévisuelle va être modernisée en généralisant le passage à la HD.

### - L'accessibilité à la TNT pour l'ensemble des foyers :

Les foyers actuellement reliés à une antenne râteau vont alors bénéficier de l'ensemble de l'offre de la TNT gratuite, à savoir 25 chaînes, dont les six chaînes aujourd'hui diffusées exclusivement en Haute Définition (L'équipe 21, Numéro 23, Chérie 25, RMC découverte, 6ter et HD1.)

### - De nouvelles fréquences afin de s'adapter aux besoins en très haut débit mobile (4G) :

Le trafic de données mobiles sur internet, aujourd'hui très important, augmentera encore de façon considérable. L'Etat prend alors des mesures afin de préparer ce besoin en fréquences.



## 3 RELANCER LE PROGRAMME DE RECHERCHE ET DE MÉMORISATION DES CHAÎNES

➤ Pour les foyers bénéficiant du signal télévisuel grâce à une **antenne râteau** à l'aide de la **télécommande** ou de **l'adaptateur TNT HD**.

Afin d'aider les téléspectateurs à s'adapter à cette évolution et les informer, l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences) a mis en place une Charte d'accompagnement des téléspectateurs signée par les distributeurs et revendeurs d'équipement TV.

## LA CHARTE DE L'AGENCE NATIONALE DES FRÉQUENCES

Cette charte propose :

- **Du matériel d'équipement compatible avec la TNT Haute Définition** avec des appareils d'entrée de gamme au bon rapport qualité prix.

- **Une démonstration concernant la façon de procéder** afin d'effectuer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes

- **Une explication détaillée concernant les équipements**

Les professionnels, quant à eux, doivent afficher sur leurs supports de communication, le logo « Professionnel agréé TNT Haute Définition ». L'ANFR a également distribué un mode d'emploi pour passer à la TNT Haute Définition, dans tous les foyers.

**Pour en savoir plus : [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) ou appelez le 0970 818 818**



## UNE AIDE ET UNE ASSISTANCE

➤ Pour les personnes aux revenus modestes, exemptées du paiement de la redevance audiovisuelle, recevant la télévision par antenne râteau, **une aide de 25€ peut être allouée pour l'équipement TNT HD, sur justificatif d'achat.**

➤ **Une assistance à l'installation** est également proposée aux foyers composés de personnes ayant plus de 70 ans ou ayant un handicap supérieur à 80 % et recevant la télévision par antenne râteau.

➤ **L'intervention de raccordement de l'équipement** (acquis au préalable par le téléspectateur) **est gratuite.** Pour prendre rendez-vous, **contactez le 0970 818 818**

# GIVET 1816 : La cité de Méhul a vécu à **L'HEURE NAPOLÉONIENNE**

La Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse, en collaboration avec la Ville de GIVET et les Sentinelles de Charlemont, ont organisé une journée de Commémoration en hommage au Général Bourke, le samedi 19 mars.



*Napoléon inspecte les canons - Démonstration de tirs*

## LE 18 JUIN 1815

Le Maréchal Grouchy commande l'aile droite de l'armée française et organise, suite à la défaite de la bataille de Waterloo, la retraite de ses troupes, de Wavre à Givet, en passant par Namur, entre le 19 et le 21 juin.

A compter du 22 juin, c'est le Général Bourke qui gère Charlemont. Le Prince Prussien fait pression sur le Général pour qu'il abandonne Givet et Charlemont. Il ne cède pas. Le Siège des Prussiens dure 6 mois.

Sa volonté sans faille de sauver Givet, a valu au Général Bourke, de recevoir le sabre d'Honneur de la Ville, le 16 mars 1816.

## DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE DE COMMÉMORATION

Pour célébrer cette Commémoration en grandes pompes, de nombreuses animations étaient prévues tout au long de la journée. Le samedi matin, les troupes se sont rassemblées sur l'Esplanade Sourdille et se sont prêtées à un exercice de revue des troupes.

Dès 14 heures, les troupes sont descendues depuis la demi-lune Nord-Est de Charlemont jusqu'à l'Esplanade Sourdille, avant de défiler dans le centre-ville et de proposer musiques et parades militaires.



On pouvait y croiser une armée de soldats Napoléoniens, ainsi qu'une vingtaine de Coalisés avec leur uniforme complet et leur matériel, des cavaliers, des vivandières, tambours, fifre.

Démonstrations et escarmouches étaient offertes au public, dans les rues de Givet. On pouvait également visiter le bivouac installé au pied de Charlemont.

L'ensemble des troupes Napoléoniennes présentes pour cet évènement, ont été fédérées grâce à l'association de reconstitution Historique « Les Grenadiers d'Île de France ».



## L'EXPOSITION GIVET 1816

Une exposition retraçant l'histoire du Maréchal Grouchy et du Général Bourke ainsi que sur le Sièges 1815-1816 et les armes de l'époque, était visible dans l'entrée de l'Espace de Spectacles « Le Manège ». Cette exposition a été préparée grâce au travail de l'Association « Les Sentinelles de Charlemont » et a accueilli près de 400 visiteurs.



Visite du bivouac au pied de Charlemont - Démonstration de tirs

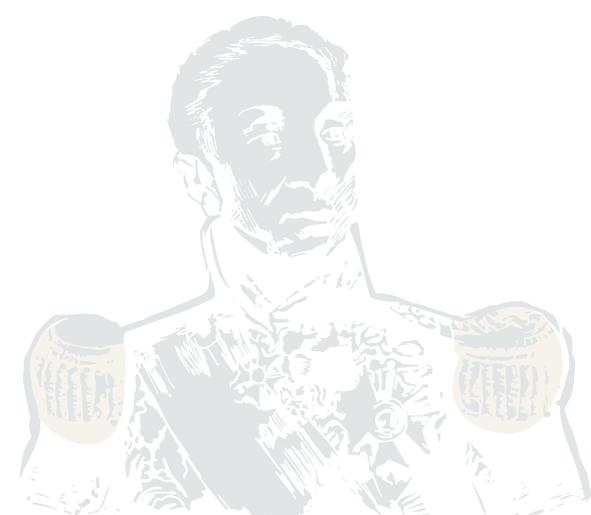
Pour clôturer cette journée, un spectacle mêlant artistes, cascades avec chevaux, effets pyrotechniques, son lumière avec narrateur, était offert, dès 21 heures, depuis Charlemont, citadelle de Givet.

Ce spectacle, proposé par la société Equip'Action, avait pour thème la résistance du Général Bourke dans Charlemont suite à la retraite des armées Napoléoniennes de la Bataille de Waterloo, conduites par le Maréchal Grouchy.

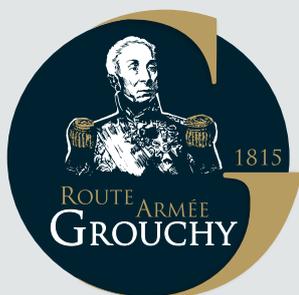
Un superbe feu d'artifices, au dessus de Charlemont, est venu clôturer cette journée historique.



© [www.PhotoRobin.fr](http://www.PhotoRobin.fr)



## LA ROUTE ARMÉE GROUCHY



La Route Armée Grouchy permet aux automobilistes, aux cyclistes et aux piétons de retracer l'itinéraire du Maréchal, de Wavre à Givet, via Namur.

Au lendemain de la défaite de Napoléon le 18 juin 1815, le maréchal Grouchy, qui commande l'aile droite de l'armée française, organise la retraite de ses troupes de Wavre à Givet en passant par Namur, entre le 19 et le 21 juin.

Personnalité hautement polémique, injustement désigné comme responsable de la défaite de l'Empereur en raison de son absence à Waterloo, Grouchy mène pourtant les derniers combats victorieux de l'armée napoléonienne à Wavre et à Namur.

Il assure en outre, le retour en France, de la quasi-totalité des corps d'armées sous son commandement, dans une situation bien difficile, tout en protégeant le reflux chaotique d'éléments français fuyant Waterloo.

Plus d'informations sur : [www.napoleon-grouchy-1815.com](http://www.napoleon-grouchy-1815.com)



# En direct de **VIREUX-WALLERAND**

## QUELQUES INFORMATIONS

**Nom des habitants :** Les Viroquois ou les Bayamonts

**Population :** 2 059 habitants

**Superficie :** 2 013 ha

**Mairie :** Rue Edmond Guyaux - 08320 Vireux-Wallerand  
Tel : 03 24 41 60 77  
Fax : 03 24 41 82 55

**Mail :** [vireuxwallerand@wanadoo.fr](mailto:vireuxwallerand@wanadoo.fr)

### Horaires d'ouverture au public :

Du Lundi au Vendredi : de 10h00 à 12h00  
et de 14h00 à 18h00

Bernard DEKENS est né à VILLERS-SEMEUSE, le 31/01/1957. Marié, il est père de 4 enfants. Il est Pharmacien de profession. Il a été élu maire de la commune en 1995, succédant à Guy ROSSION.

Bernard DEKENS effectue donc son 4<sup>ème</sup> mandat au service de sa commune et son 2<sup>ème</sup> mandat de Président de la Communauté de Communes.

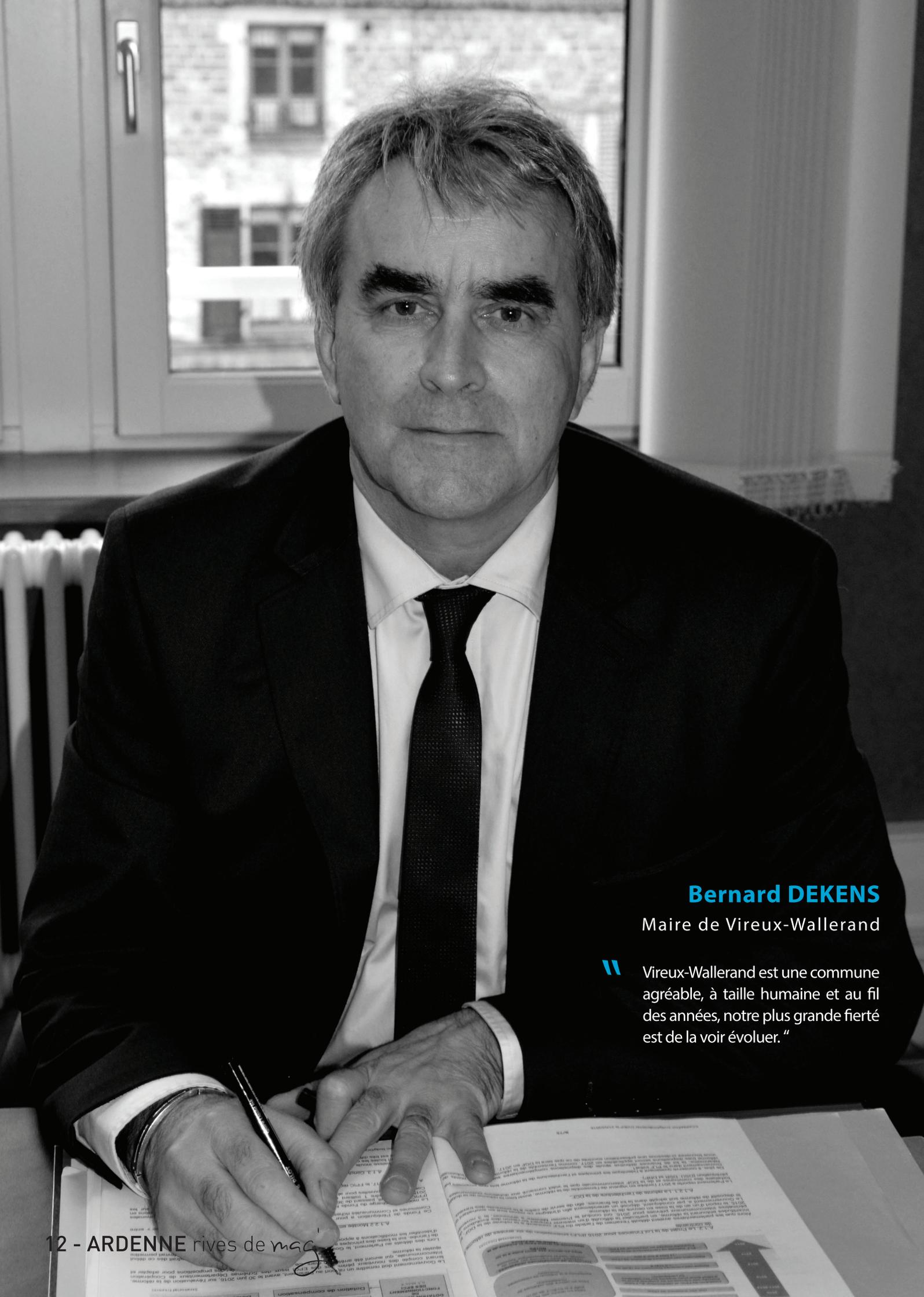
**Monsieur le Maire, pouvez-vous nous parler des aménagements les plus importants dont a bénéficié la commune de Vireux-Wallerand ces dernières années ?**

Nous sommes particulièrement fiers d'avoir pu réaliser des aménagements aussi importants dans la Commune de Vireux-Wallerand en étroite collaboration, pour certains d'entre eux, avec la Communauté. En effet, nous accueillons, par exemple, l'Office de Tourisme Communautaire, dans l'ancienne caserne de pompiers qui voit défiler, toute l'année, de nombreux touristes venus se renseigner sur les activités proposées sur notre territoire.

Nos ateliers communaux ont été entièrement rénovés afin d'offrir de meilleures conditions de travail aux agents. Nous avons construit l'école maternelle Mon Plaisir, rue du Ridoux, regroupant ainsi sur un seul site nos deux écoles maternelles, en face du SMA « Les Petits Loups » et du RAM communautaire, et créant, ainsi, une complémentarité entre les deux sites. La salle des fêtes a, également, profité d'une rénovation. Nous avons développé, un peu plus, l'éventail des offres sportives en créant des tennis couverts.

*L'Office de Tourisme Communautaire Val D'Ardenne*





**Bernard DEKENS**

Maire de Vireux-Wallerand

“ Vireux-Wallerand est une commune agréable, à taille humaine et au fil des années, notre plus grande fierté est de la voir évoluer. ”

En outre, le château de Vireux-Wallerand, monument emblématique de la commune et propriété du SIVOM des 2 Vireux, fait l'objet d'une rénovation-transformation par la société GIVET TELECOM en Hôtel Restaurant 4 étoiles. Ce type d'établissement n'existant pas sur le territoire, c'est une véritable opportunité pour la commune de Vireux-Wallerand qui accroît l'offre d'hébergement bien répartie sur l'ensemble des communes de la Communauté.

Enfin, au-delà des rénovations de diverses rues dans notre commune, nous avons souhaité réaliser un lotissement communal et nous avons eu l'opportunité d'accueillir un lotissement EDF. Les logements ainsi construits permettront d'accueillir de nouveaux habitants qui, nous l'espérons, apprécieront la qualité de vie de notre commune.

### **La municipalité poursuit ses actions en faveur de l'aménagement de la commune. Quels sont les grands projets en cours ?**

Notre objectif est d'offrir une qualité de vie et de services pour nos habitants. Le Conseil Municipal s'est toujours fixé cet objectif et je pense que nos réalisations le prouvent.

Nous avons fait de la rue du Ridoux un axe structurant en termes d'équipements, au-delà du cœur de notre petite ville, en complémentarité avec la politique d'aménagement de notre Communauté. École, Centre Social, Piscine, École de danse, 24 logements EDF pour une pré-livraison fin mars 2016, on voit bien qu'un nouvel axe se dessine dans ce secteur.

Mais nous n'en avons pas oublié le centre historique de Vireux-Wallerand pour autant. Nous avons prévu la rénovation de l'Église Saint Georges, le pavoiement du pont et la réfection de son éclairage. La capitainerie fera, aussi, l'objet d'une rénovation intérieure et extérieure et, dans le cadre des Voiries d'Intérêt Communautaire, la rue du Général Bertrand sera refaite.

Les investissements, comme vous pouvez le constater, ont été et sont nombreux. C'est une réelle volonté de notre équipe pour attirer de nouveaux habitants et donner satisfaction à ceux déjà installés.

Afin de dimensionner le cabinet médical des 2 Rives, nous aménagerons deux espaces de consultation dans l'ancienne école maternelle du 8 mai 1945. Il s'agit de renforcer l'offre de locaux existants sur le territoire de la Pointe dans le cadre du projet de Pôle de Santé Cantonal inscrit au Contrat Local de Santé signé avec l'ARS Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne, Conseil Départemental des Ardennes et Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Ardennes.

En effet, ces locaux seront complémentaires de ceux de Vireux-Molhain. Il ne s'agit nullement dans ce domaine de

se faire « concurrence » comme je l'explique souvent. Il s'agit de préparer l'avenir afin d'attirer de nouveaux médecins généralistes car la majorité d'entre eux atteindra dans les 5 à 10 ans, l'âge de la retraite. Sans locaux, pas de médecins c'est peut-être, dit comme ça, une vérité de La Palisse mais cela est prouvé.

### **Vireux-Wallerand possède un Patrimoine Architectural et naturel qui vaut le détour...**

Oui, c'est vrai. Nous sommes, d'ailleurs, très actifs en matière de préservation de ce patrimoine. Nous avons, bien sûr, notre patrimoine forestier et son Grand Chêne de plusieurs siècles d'existence. Mais aussi le château, la chapelle Saint Roch et l'église Saint Georges qui constituent des lieux emblématiques pour les viroquoises et viroquois.

### **Pouvez-vous nous parler des commerces et des services présents dans votre Commune ?**

Notre Commune offre de nombreux commerces et services : boulangerie, boucherie, supérette, restaurants, coiffeurs, pharmacie, bars, médecins, dentiste etc. Nous pouvons aussi nous targuer d'accueillir de nombreuses entreprises : scierie, traiteur, transporteur, artisans dans de nombreux corps de métiers. C'est très important pour une commune de pouvoir compter sur ses entreprises et ses commerces. Et à l'heure où les centres de ville disparaissent au profit des centres commerciaux dans des zones dédiées, Vireux-Wallerand a su préserver ce tissu précieux pour ses habitants.

### **Et la vie associative ? Est-elle toujours aussi dynamique ?**

Toujours oui. Nous comptons beaucoup d'associations dans des domaines divers : sports, loisirs, culture, chasse, pêche, solidarité, social. C'est toujours valorisant pour des élu(e)s municipaux de voir l'investissement des habitants dans la vie associative de la commune. Nous les soutenons donc autant que possible car ils font vivre notre commune.

### **Un mot pour conclure ?**

Vireux-Wallerand est une commune agréable, à taille humaine et au fil des années, notre plus grande fierté est de la voir évoluer, se développer tout en conservant ce charme propre aux communes rurales. Il y fait bon vivre et les augmentations de population des derniers temps ne me feront pas mentir. Mais il est nécessaire de mettre en avant la réelle complémentarité avec la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse dans les aménagements qui y ont été réalisés. Vireux-Wallerand, comme toutes les autres communes, n'oublie jamais qu'elle fait partie de cette Communauté, d'une logique territoriale d'attractivité globale, tout en respectant les choix de l'équipe municipale.

# Santé NUMÉROS UTILES



Antenne SMUR : composez le 15

## HÔPITAUX



### HÔPITAL LOCAL DE FUMAY

Place du Baty, 08170 Fumay Tél : 03 24 36 26 00

Sécretariat radiologie/échographie Tél : 03 24 36 26 00

### CHU DINANT MONT GODINNE

Dinant : Rue Saint Jacques, 501 - 5500 DINANT (Belgique) Tél : 00 32 82 21 24 11

Mont Godinne : Avenue G.Thérasse, 1 - 5530 Yvoir Tél : 0032 81 42 21 11

### CENTRE HOSPITALIER DE CHARLEVILLE MÉZIÈRES

45 avenue de Manchester - 08011 Charleville Mézières

Tél Standard : 03 24 58 70 70



## LABORATOIRE

### LABORATOIRE D'ANALYSES

#### MÉDICALES

M. Hervé LECHAT

21, place Méhul 08600 GIVET

Tél : 03 24 42 03 12

## PHARMACIES



### CANTON DE GIVET

Pharmacie RENARD - 37 Avenue Roger Posty, 08320 VIREUX MOLHAIN Tél : 03.24.41.61.40

Pharmacie Saint Georges - 12 Place de l'église, 08320 VIREUX WALLERAND Tél 03.24.41.60.31

Pharmacie GOOSSE-JAUMOTTE - 15 Quai des Héros de la Résistance, 08600 GIVET Tél : 03.24.42.10.51

Pharmacie de la Marine - 17 Place Méhul, 08600 GIVET Tél : 03.24.42.05.69

Pharmacie DECLEF Luc & MONETA Thierry - 13 Place de la république, 08600 GIVET Tél : 03.24.42.04.27

Pharmacie du Centre - 4 Place Carnot, 08600 GIVET Tél : 03.24.42.05.38

### CANTON DE REVIN

Pharmacie de la Meuse - 1 Rue du rivage, 08170 HAYBES Tél : 03.24.41.11.56

Pharmacie ROUSSELLE - 24 Rue du général de Gaulle, 08170 FUMAY Tél : 03.24.41.10.02

Pharmacie BARRAS-COMANDINI - 11 Place Aristide Briand, 08170 FUMAY Tél : 03.24.41.10.41

Pharmacie du Centre - 98 Rue Victor Hugo, 08500 REVIN Tél : 03.24.40.10.77

Pharmacie de la Bouverie - 16 Avenue Jean Baptiste Clément, 08500 REVIN Tél : 03.24.40.11.14

Pour connaître la pharmacie de garde, composez le n°audiotel Résograde au 3237 accessible 24h/24h - 0,34€ TTC/par min

## MÉDECINS GÉNÉRALISTES



### CANTON DE GIVET

Dr DUBOIS et Dr GARAND - Cabinet Médical des Deux Rives, 10 rue de la Gare, 08320 VIREUX-MOLHAIN Tél : 03.24.41.53.73

Dr DELATTRE - Dr LE ROY - Dr POLLET - Dr EL-MELALI - Pôle Médical de la Pointe, 08600 GIVET Tél : 03.24.42.01.56

Dr MORTELLARO Pierre 3 route de Hierges, 08320 AUBRIVES Tél : 03.24.41.70.65

Dr MATYJASIK Muriel 10 bis rue Oger, 08600 GIVET Tél : 03.24.42.78.33

Dr CALVELLO Antonio 38 rue Notre Dame, 08600 GIVET Tél : 03.24.42.77.27

Dr DELIENCOURT Philippe 28 rue Oger, 08600 GIVET Tél : 03.24.33.51.00

Dr FREMICOURT Olivier 43 route Bon Secours, 08600 GIVET Tél : 03.24.35.79.95

### CANTON DE REVIN

Dr GOFFE DUPRIEZ Véronique 43 rue du Rivage, 08170 HAYBES Tél : 03.24.42.06.77

Dr DEBAISIEUX Hervé 14 avenue de l'Europe, 08170 FUMAY Tél : 03.24.41.00.48

Dr HENNEQUIN Pascal 3 avenue Jean-Baptiste Clément, 08170 FUMAY Tél : 03.24.41.10.53

Dr IGLESIAS Mario 30 place Aristide Briand, 08170 FUMAY Tél : 03.24.41.19.14

Dr SACREZ Marc 35 quai Port au Blé, 08170 FUMAY Tél : 03.24.41.13.14

Dr POUYES Jean-Pierre 4bis, avenue du Général de Gaulle, 08500 REVIN Tél : 03.24.40.18.14

Dr VAN DEN BERGH Michel 6, rue du Colonel Vaulet, 08500 REVIN Tél : 03 24 40 21 72

Dr CELLE Emmanuel 6, rue du Colonel Vaulet, 08500 REVIN Tél : 03 24 27 07 60

Dr DANZI Emilio 4bis, avenue du Général de Gaulle, 08500 REVIN Tél : 03.24.40.12.07

**PÔLE MÉDICAL DE LA POINTE**, 12 Esplanade Jacques Sourdille 08600 GIVET Tél : 03 24 42 01 56

Médecins Généralistes, Kinesithérapeutes, Sage-Femme, Orthophoniste, Cabinets dentaires, Psychologue

Caisse Primaire d'Assurance Maladie Tél : 36 46 (0,06€/min + prix d'un appel local)



Communauté de Communes  
**ARDENNE** rives de Meuse

# A la Pointe de la Randonnée



## Espaces VTT

De Givet à Revin, 11 circuits VTT, de 6 à 31 km, reliés à la Voie Verte Trans-Ardenne.



01



## Forêt des Lauriers

Une boucle de 7 km pour s'immerger dans le calme et la quiétude de la forêt d'Hargnies-Laurier.



## Circuit Ardoise et Légendes

(ou Vallée de Mohron)

03

Circuit interprété de 6 km, sur le thème de l'ardoise et de son exploitation à Haybes.



## Réseau ELFE

Espace de Loisirs Forestiers Européen : 80 km de sentiers pedestres balisés et interprétés, à Haybes et Hargnies, jusqu'à la Croix Scaille en Belgique.

04

05

**Circuit du Camp Romain**  
 Circuit interprété à Vireux-Molhain, au milieu des vestiges romains et médiévaux.

**TerrAltitude**  
 AVENTURE EN ARDENNE  
 Lieu dit La Folie  
 08170 - Fumay  
[www.terraltitude.com](http://www.terraltitude.com)

Paintball  
 Parcours acrobatiques  
 Saut à l'élastique  
 Tyrolienne géante  
 Free Jump

ÉTONNER  
Ardenne  
ENCHANTER

# TerrAltitude

AVENTURE  
EN ARDENNE

FAITES LE PLEIN  
DE SENSATIONS !

© F. Nascimbeni



RÉGION  
CHAMPAGNE  
ARDENNE



ARDENNES  
Conseil Général

FANTASTICABLE

Communauté de Communes  
ARDENNE rives de meuse

**NOUVEAUTÉ : FANTASTICABLE ASSIS**

Ouverture le 26 Mars 2016 - 08170 Fumay  
00 33 (0)3 24 57 57 59 - [www.terraltitude.com](http://www.terraltitude.com)